



N°18 – 15 juin 2017

Champagne-Ardenne

## Bulletin de Santé du Végétal

### Grandes Cultures

#### A RETENIR CETTE SEMAINE

##### **BETTERAVE** (page 2)

- **Croissance** : stade moyen = 60 % de couverture
- **Ravageurs** : surveiller l'apparition de noctuelles ou de teignes

**REMARQUE** : Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 12 au 14 juin sur 26 parcelles agriculteur de betteraves. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.





## BETTERAVE

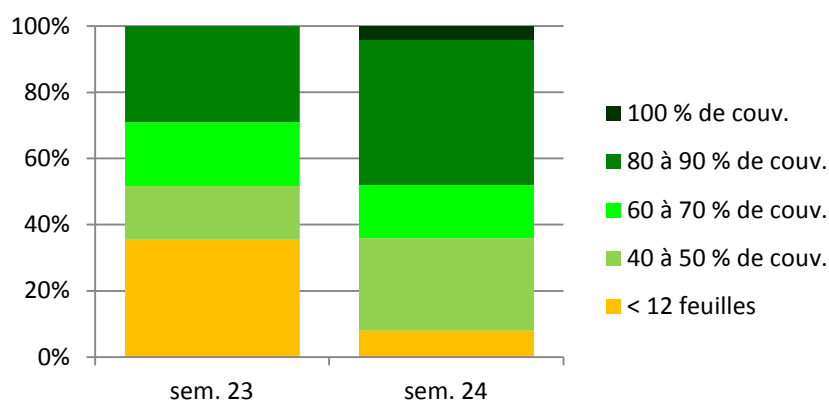
### CROISSANCE DE LA CULTURE

Dans le réseau, les stades varient de 10 feuilles jusqu'à couverture complète :

- 8 % des parcelles se situent entre 10 et 12 feuilles
- 28 % atteignent la mi couverture
- 16 % signalent des taux de couverture de 60 à 70 %
- 48 % des sites approchent la couverture intégrale



### Stade de la culture



Dégâts de grêle

- Des défoliations engendrées par des impacts de grêle sont localement signalées. Dans ces situations, la croissance de la plante est ralentie et l'apparition de bactérioses du genre pseudomonas peut être observée.

### RAVAGEURS

#### PUCERONS

- Cette semaine, les captures de la tour à succion de Lavannes (51) sont en augmentation. Environ 50 % des pucerons piégés appartiennent à l'espèce myzus persicae, vecteur du virus de la jaunisse.
- Dans le réseau, on observe aussi une évolution du nombre de parcelles concernées par la présence de pucerons noirs au stade aptère ou ailé (30 % cette semaine contre 17 % la semaine dernière).
- Les taux d'infestations varient de 2 à 30 % maximum de plantes colonisées.
- L'observation de coccinelles et d'œufs de chrysopes met en évidence l'activité des auxiliaires participant à la régulation des populations de pucerons.



Larve de chrysope

**Analyse de risque** : les parcelles bénéficiant d'un traitement de semence adapté sont protégées. Dans les autres situations, la surveillance reste indispensable.

## PEGOMYIES

- Des larves de pégomyies sont signalées sur le site d'Aubérive (51) et de Bouy-Luxembourg (10) mais le seuil de nuisibilité de 10 % de plantes touchées n'est pas atteint.
- Quelques pontes sont encore observées.

**Analyse de risque :** la chaleur actuelle perturbe l'éclosion des œufs et par conséquent la potentielle évolution de ce parasite.

## NOCTUELLES DEFOLIATRICES

- Des rares morsures de noctuelles sont signalées sur les sites de Saint Mesmin et Echemines (10).
- Les taux d'infestation sont de l'ordre de 2 à 4 % maximum de plantes touchées.
- La présence de déjections noirâtres sur les feuilles est synonyme de leur activité. Les chenilles sont plus facilement observables en soirée.



**Analyse de risque :** le seuil de nuisibilité est atteint lorsque 50 % des plantes présentent des symptômes. Maintenir la surveillance car des conditions chaudes et sèches sont en général propices à leur développement.

## TEIGNES

Même si les taux d'infestation sont faibles pour le moment, l'apparition de teigne se confirme :

- Le site de Mailly le Camp (10) recense 2 % de plantes porteuses de dégâts frais
- La parcelle de Charny le Bâchet (10) est toujours touchée à 18 %
- Deux nouvelles parcelles signalent des symptômes sur 1 à 2 % des betteraves : Nozay (10) et Saint Quentin sur Coole (51)

**Analyse de risque :** Les températures élevées et le stress hydrique sont très favorables à leur extension. La surveillance doit donc être renforcée pour déterminer leur présence et leur importance. Rappel : le seuil de nuisibilité est de 10 % de plantes touchées.





Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>  
<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>



ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU GRANDES CULTURES :

Arvalis Institut du Végétal - Chambre d'Agriculture des Ardennes - Chambre d'Agriculture de l'Aube - Chambre d'Agriculture de la Marne - Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne - ATPPDA - CETA de l'Aube - CETA de Champagne - CETA Cr Marne Sud - Terres Inovia - Acolyance - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 - NOVAGRAIN (SCA EfiGrain Sézanne - SCA La Champagne - Coligny) - EURL Verzeaux - TEREOS - FREDONCA - COMPAS - COMPAGRI - ITB - SCA de Juniville - ETS RITARD - SCA d'Esternay - SCARA - SEPAC - SOUFFLET Agriculture - VIVESCIA - LUZEAL - CAPDEA - SUNDESHY.

**Rédaction :** ITB, Arvalis Institut du Végétal, Terres Inovia, et la FREDON Champagne-Ardenne  
Relecture assurée par les Partenaires du Réseau, la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est ainsi que la DRAAF (SRAL).

**Crédits photos :** Terres Inovia, Arvalis - Institut du Végétal, FREDONCA, ITB, DRAAF (SRAL), Partenaires

**Coordination et renseignements :** Karim BENREDJEM, Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Tél. : 03 26 65 18 52. Courriel : [karim.benredjem@grandest.chambagri.fr](mailto:karim.benredjem@grandest.chambagri.fr)



Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courriel à [karim.benredjem@grandest.chambagri.fr](mailto:karim.benredjem@grandest.chambagri.fr)

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.